

DÉCEMBRE 2004

Les étudiants franciliens en université, portraits et modes de vie

Depuis sa création en 1989, l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) réalise des enquêtes nationales sur le milieu étudiant, en abordant tous ses aspects : origines sociale et géographique, budget, logement, activités et modes de vie. C'est une contribution importante à une connaissance plus précise et plus juste d'une population très hétérogène. Qu'en est-il des étudiants franciliens ?



© C. Abram, IAUURF

Les deux dernières enquêtes réalisées par l'OVE en 1997 et en 2000 apportent de nombreuses informations sur les conditions de vie des étudiants en université. Leur exploitation sous l'angle territorial fait apparaître les spécificités franciliennes ainsi que la diversité des situations au sein même de la région. Première constatation, la population estudiantine est particulièrement hétérogène en Île-de-France, tant au regard de ses origines sociales que de ses conditions de vie. Plus mobiles en cours d'études, les étudiants franciliens sont aussi moins impliqués dans la vie collective universitaire.

Une population très hétérogène dans ses caractéristiques sociales

L'hétérogénéité sociale des étudiants, amplement soulignée dans les publications de l'OVE⁽¹⁾, semble encore plus accentuée en Île-de-France que dans les autres régions, notamment du fait d'une grande proportion d'étudiants assez âgés : 23 % ont plus de 25 ans, 25 % sont en reprise d'études, 9 % ont des enfants à charge. Les Franciliens sont également plus nombreux à exercer une activité

rémunérée au cours de l'année universitaire pour financer leurs études ou dans le cadre de leur cursus : 62 % se sont déclarés dans cette situation en 2000 et, parmi eux, presque la moitié exerce cette activité au moins à mi-temps, au moins six mois par an. Certes, le taux d'activité des étudiants s'accroît avec l'âge et le niveau d'études, marquant ainsi un accès progressif à l'autonomie financière. Toutefois, au même âge, les étudiants inscrits en Île-de-France sont toujours plus actifs que ceux des autres régions métropolitaines. Le coût élevé de la vie et des possibilités d'emploi plus nombreuses pourraient l'expliquer.

La moitié des étudiants réside chez leurs parents

La proportion d'étudiants logés en résidence collective ou en foyer est deux à trois fois plus faible que dans les autres régions, celle des étudiants occupant un logement indépendant est également moins élevée. Pour une partie des Franciliens, l'offre d'enseignement supérieur à proximité du domicile parental permet de retarder leur installation dans un logement autonome.

Mais les étudiants franciliens éprouvent des difficultés à accéder à l'autonomie résidentielle, du fait de la rareté des résidences étudiantes et du coût des locations privées. Parmi ceux logés de façon indépendante, un sur trois déclare avoir trouvé son logement difficilement ou très difficilement, contre moins d'un sur quatre dans les autres régions. Le maintien plus fréquent de la location durant les vacan-

(1) GRIGNON Claude, GRUEL Louis, «L'étudiant moyen n'existe pas» dans Informations sociales, n° 99 (spécial étudiants), 2002.

Les étudiants franciliens en université, portraits et modes de vie

Les étudiants et l'activité rémunérée

L'exercice d'activités rémunérées en %	Île-de-France	le-de-France	PACA	Rhône-Alpes	Autres régions
	1997	2000	2000	2000	2000*
Durant les dernières vacances d'été	35	58	61	65	63
Durant l'année universitaire :					
- ensemble	56	62	46	52	45
- dont activité intégrée aux études**	12	15	9	12	11
- dont à temps plein	14	15	10	12	10
- dont au moins à mi-temps, au moins 6 mois par an	13	14	9	10	9
- dont régulièrement mais moins longtemps	14	20	14	15	12
- dont occasionnellement	15	13	12	14	13
Ensemble***	100	100	100	100	100

* Hors DOM-TOM

** Interne ou externe dans les hôpitaux, allocataire d'enseignement et de recherche, professeur stagiaire ou élève professeur, vacataire universitaire ou stagiaire étudiant...

*** Y compris non réponses

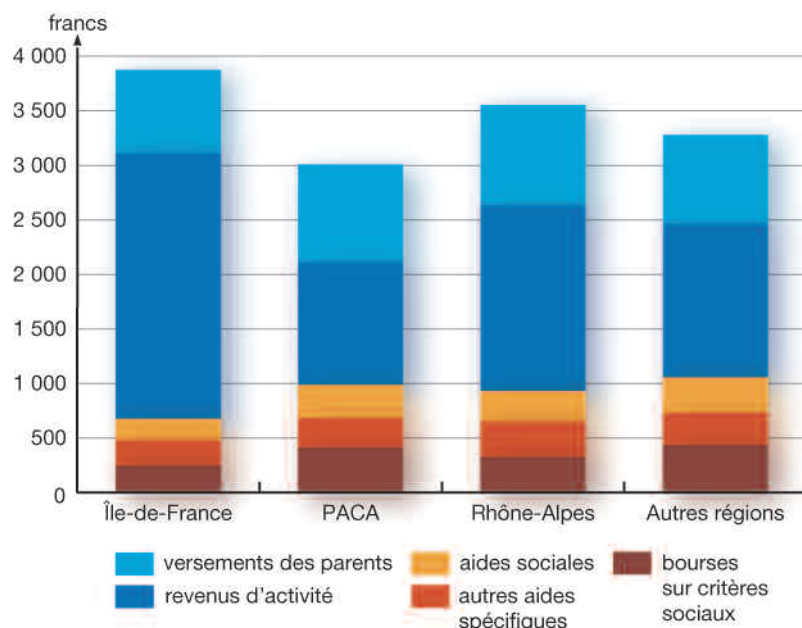
Source : Observatoire de la vie étudiante

ces d'été est également significatif de ces difficultés.

C'est en Île-de-France que l'on rencontre le plus grand nombre d'étudiants dans une situation atypique au regard du logement, définie par l'OVE à travers les concepts de «décohabitation de voisinage» et de «cohabitation forcée»⁽²⁾. Ainsi, 11 % des étudiants franciliens ont quitté le domicile parental, alors même qu'il est proche du lieu d'études fréquenté (moins de 30 km),

d'où l'expression de «décohabitation de voisinage». Inversement, la «cohabitation forcée» désigne les étudiants logés dans leur famille et dont le temps de transport vers le lieu d'études excède une heure. Les proportions observées en Île-de-France sont, là encore, nettement supérieures à celles des autres régions : 12 % des étudiants d'université sont dans cette situation, représentant 20 % des étudiants logés dans leur famille.

Les ressources financières des étudiants en francs en 2000, comparaison Île-de-France/province



Leurs ressources proviennent en majorité de revenus d'activités

Le niveau de ressources financières évalué à partir des indicateurs disponibles en 2000 est plus élevé chez les étudiants franciliens. Elles atteignaient en moyenne 3 900 francs au cours du mois précédant l'enquête. Surtout, leur composition diffère sensiblement de la moyenne française : la plus grande partie provient des revenus des activités rémunérées (62 %), 20 % de versements parentaux, et 17 % des diverses aides publiques spécifiques ou de droit commun. La part des étudiants bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux, d'une prestation sociale régulière ou d'une aide exceptionnelle est en effet assez faible en Île-de-France par comparaison aux autres régions, pour des raisons liées à la façon de déterminer l'éligibilité à ces aides. Les critères de ressources des parents et de distance entre le domicile familial et le lieu d'études utilisés dans le calcul des bourses favorisent davantage les étudiants de la province. Les versement financiers des parents sont aussi moins importants en Île-de-France. Près de 30 % des étudiants déclarent ne recevoir aucune aide directe, contre moins de 25 % en province. En revanche, les Franciliens sont plus nombreux à bénéficier d'aides indirectes : hébergement et repas gratuits pour l'essentiel.

Pour ceux logés de façon autonome, la charge de logement est importante : 230 euros (1 530 francs) en cité universitaire et près de 400 euros (2 600 francs) en logement indépendant. Elle est supérieure

(2) Béatrice Tiphaine, «Études supérieures et départ du domicile parental», OVE Infos n° 3, septembre 2002.

**Les étudiants franciliens en université,
portraits et modes de vie**

de 30 % à celle observée dans le reste de la France pour les logements indépendants, et de 18 % pour les cités universitaires. 45 % des étudiants franciliens logés en cité universitaire et 32 % de ceux habitant un logement indépendant bénéficient d'une allocation logement. Cette aide couvre respectivement 36 % et 28 % de la dépense (loyers et charges), taux très inférieurs à ceux observés en province. L'écart entre l'Île-de-France et les autres régions est moindre en ce qui concerne les dépenses alimentaires, principal poste de dépense des étudiants en moyenne.

Des cursus divers et marqués par une forte mobilité en cours d'études

Lors de leur première inscription dans l'enseignement supérieur, 22 % des étudiants franciliens en université ont d'abord «cherché à entrer, sans y parvenir», dans une filière sélective : sections de techniciens supérieurs (3 %), classes préparatoires (6 %), IUT (5 %), IEP (2 %) ou «autre formation sur concours, entretien, dossier» (11 %). Environ 15 % des étudiants n'ont pas pu s'inscrire dans l'établissement de leur choix (contre 10 % dans les autres régions), et 10 % dans la discipline de leur choix. Au total, l'enquête estime à presque un tiers le nombre d'étudiants d'université dont la filière, l'établissement ou la discipline d'inscription ne correspond pas à leur choix initial. Des spécificités régionales se dégagent des cursus suivis, en particulier la forte mobilité des étudiants franciliens en cours d'études. Globalement, 30 % des étudiants inscrits dans une université francilienne n'ont pas obtenu leur baccalauréat dans la région. Cette proportion augmente

avec le niveau d'études, pour atteindre 39 % au niveau bac+5, signe d'une attractivité croissante de la région au fur et à mesure de l'avancement dans les études. D'autre part, parmi les étudiants inscrits en deuxième année d'études universitaires, on estime que 27 % des inscrits ne fréquentaient pas le même établissement l'année précédant celle de l'enquête, et que 13 % fréquentaient une autre université. La mobilité interne aux établissements d'Île-de-France, que l'on peut interpréter comme une conséquence de la très grande diversité de l'offre de formation, semble avoir augmenté entre 1997 et 2000. Elle est particulièrement forte en début de 2^e et de 3^e cycle, étapes favorables à de nouvelles orientations.

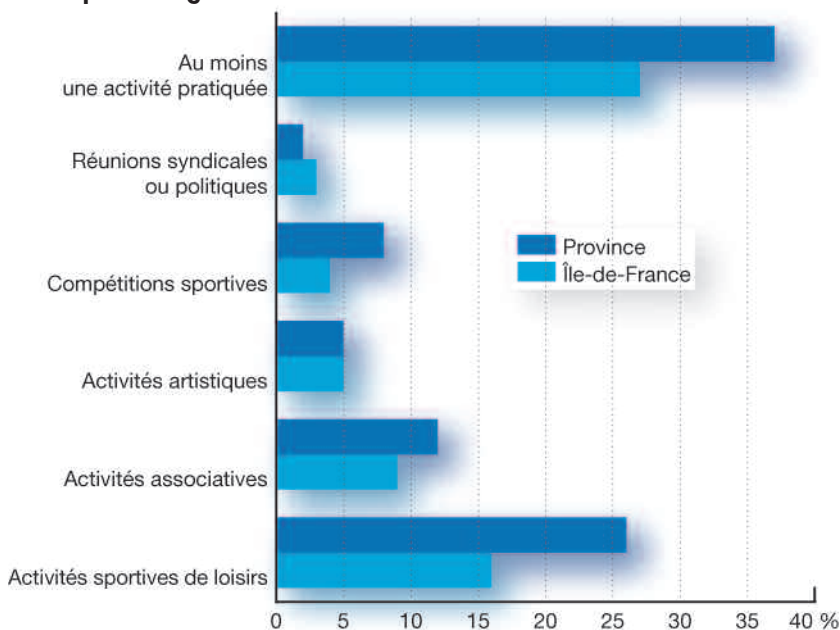
Les Franciliens pratiquent davantage les séjours à l'étranger et les doubles inscriptions que les étudiants des autres régions. Ces pratiques, il est vrai, sont d'autant plus fréquentes que les étudiants sont avancés dans leur cursus. Leurs objectifs d'études sont plus ambitieux en termes

de niveau de diplôme à atteindre : 62 % des inscrits en 1^{re} année de 1^{er} cycle envisagent des études au moins jusqu'au niveau bac+5, pour 50 % des étudiants inscrits dans une université de province. Ils témoignent aussi d'une assez grande confiance dans leurs perspectives d'insertion professionnelle à l'issue de leur formation : 70 % pensent pouvoir facilement trouver du travail.

Loisirs et vie sociale à l'université, moins développés en Île-de-France

Les modes de vie des étudiants franciliens se distinguent par une utilisation plus soutenue des réseaux de transport en commun pour les déplacements vers le lieu d'études : 78 % des inscrits ont recours à ce service. La qualité de la desserte existante et le coût modéré des transports collectifs les y incitent vraisemblablement. Mais leur temps de trajet est plus

Participation régulière à des activités dans l'établissement en 2000



long en moyenne : 45 minutes contre 30 minutes maximum dans les autres régions. Les Franciliens sont aussi plus souvent contraints de se rendre pour leurs études dans des lieux dispersés et distants de plus de 15 minutes l'un de l'autre (plus de 20 %).

Le recours aux équipements universitaires semble moins fréquent qu'en province. On observe en premier lieu que 16 % des étudiants en Île-de-France déclarent suivre des enseignements dans des lieux qui ne sont pas situés à proximité de services universitaires.

À peine plus d'un étudiant sur cinq déclare fréquenter le restaurant universitaire de façon régulière à midi en semaine, et 42 % disent ne jamais s'y rendre. Les salles de travail et les salles informatiques ne sont utilisées que par une minorité d'étudiants (environ un sur trois) ; 44 % ne travaillent jamais pour leurs études au sein de leur établissement d'inscription. En revanche, la fréquentation



© C. Abonn. IAURIF

des bibliothèques universitaires est importante en dépit de difficultés d'accès (manque de places, horaires, manque de calme...).

La vie sociale au sein des établissements, que l'on peut notamment approcher au travers des activités sportives, culturelles et associatives,

est moins développée en Île-de-France qu'ailleurs. Par contre, la diversité de l'offre de loisirs individuels en ville rejaillit sur les pratiques de sorties des étudiants franciliens, qui, en moyenne, fréquentent davantage les théâtres, les concerts de musique classique et les restaurants.

La vie étudiante selon l'université d'inscription en Île-de-France

Informations la vie étudiante en 2000	Île-de-France couronne	Paris	Petite	Villes nouvelles
Le logement				
- % d'étudiants logés chez la famille	58	59	52	81
- % d'étudiants satisfaits de leur logement	66	65	63	76
Les transports				
- utilisation des transports en commun, en %	78	78	86	61
- durée moyenne du trajet, en mn	45	45	47	40
- % d'étudiants satisfaits de l'impl. géo. et des facilités d'accès	56	53	62	52
La restauration universitaire				
- fréquentation régulière du restaurant universitaire à midi, en %	21	21	15	33
- note d'ensemble sur les restaurants universitaires, sur 5 pts	2,8	2,9	2,7	2,9
Le travail dans l'établissement				
- souvent, en %	11	10	10	17
- utilisation des salles de travail, en %	31	32	23	43
- utilisation des salles informatiques, en %	36	32	35	52
Les bibliothèques universitaires				
- fréquentation au moins 2 à 3 fois par semaine, en %	35	34	34	38
- % d'étudiants satisfaits	20	19	21	18
La vie sociale dans l'établissement				
- d'étudiants pratiquant au moins une activité dans l'établissement*	27	26	27	29
- % d'étudiants satisfaits des équipements sportifs proposés	12	12	11	15
- % d'étudiants satisfaits des activités et équip.culturels proposés	12	11	12	11
Nombre d'enquêtes exploitables	4470	2519	1278	547

* Activités sportives de loisir, compétitions sportives, activités associatives, culturelles, réunions syndicales ou politiques.

Une attente forte des étudiants en matière d'information

Les questions d'opinion ou d'appréciation posées aux étudiants sur les services qui leur sont proposés permettent d'identifier un certain nombre d'attentes. Celles qui ressortent le plus nettement concernent l'information sur l'orientation et les débouchés, la disponibilité des personnels administratifs, l'information sur la vie de l'établissement, et les équipements et activités sportifs et culturels proposés au sein des établissements. Les étudiants franciliens semblent assez satisfaits des services offerts par les bibliothèques et les restaurants universitaires. Mais si le prix et la

proximité par rapport au lieu d'études des restaurants universitaires sont appréciés, en revanche la durée d'attente et la qualité de la cuisine soulèvent davantage de critiques.

Environ les deux tiers des étudiants inscrits dans les universités franciliennes se déclarent satisfaits de leur logement, et moins de 10 % insatisfaits. Ceux logés dans leur famille apparaissent de loin comme les plus satisfaits, à l'inverse de ceux logés en résidence collective. La «note» globale attribuée aux cités universitaires par l'ensemble des étudiants franciliens est inférieure à la moyenne (2,1 sur 5 en 2000), et en baisse sensible par rapport à l'enquête de 1997. Les aspects les plus sévèrement jugés concernent le confort (taille et équipement des logements) et le calme



© C. Abiron, IAURIF

des résidences, alors que le prix et l'«ambiance générale» restent attractifs. Cependant, les étudiants logés dans ces structures, peu nombreux, expriment un jugement sensiblement plus favorable que ceux qui n'y résident pas.

Paris, proche couronne et villes nouvelles : des univers différents

Le découpage entre les étudiants inscrits à Paris, dans les universités de proche couronne et dans celles de villes nouvelles tient compte, pour partie, de l'histoire du développement universitaire dans la région. Il montre la relative jeunesse du public étudiant accueilli dans les universités de villes nouvelles, dont découle une série d'autres caractéristiques : plus d'étudiants habitant chez leurs parents, moins d'étudiants d'origine très favorisée et moins d'étudiants actifs durant l'année universitaire, des loisirs un peu différents, davantage tournés vers les soirées étudiantes et les spectacles sportifs.

L'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) a été créé en 1989 par le ministre de l'Éducation nationale. Il a pour mission de donner une information détaillée et objective sur les conditions de vie des étudiants et sur leur rapport avec le déroulement des études, de manière à éclairer la réflexion politique et sociale. Les résultats des enquêtes de 1994, 1997 et 2000 ont fait l'objet d'une série de publications, disponibles sur le site internet de l'OVE (www.ove-national.education.fr) ; la dernière enquête, effectuée en 2003, est en cours d'exploitation.

Champs de l'enquête

- universités publiques et privées ;
- sections de techniciens supérieurs (STS publiques) ;
- classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE publiques).

Le champ des exploitations présentées ici est limité aux étudiants inscrits en université.

Échantillonnage et passation de l'enquête

L'échantillon est réalisé par extraction aléatoire d'environ un étudiant sur vingt inscrits de l'année en cours. Les questionnaires sont adressés par voie postale afin, entre autres, de ne pas exclure les étudiants les moins assidus, notamment les étudiants salariés.

4 470 questionnaires émanant d'étudiants inscrits dans une université d'Île-de-France ont été exploités au titre de l'enquête 2000.

Pondération

L'échantillon est redressé en référence aux données du ministère de l'Éducation nationale concernant la région de l'établissement, le type d'établissement, l'âge, le sexe, le cycle, la filière et le type de baccalauréat obtenu.

**Les étudiants franciliens en université,
portraits et modes de vie**

Toutefois, les écarts que l'on observe ne se limitent pas à un effet de structure par âge. La qualité de la desserte par les transports en commun, l'offre de logement, l'existence d'équipements d'accompagnement de la vie étudiante et leur conception plus ou moins récente semblent également retentir sur les comportements des étudiants. Ainsi, ceux inscrits dans les universités de villes nouvelles utilisent-ils davantage les équipements mis à leur disposition dans les établissements : restaurants universitaires, salles de travail et salles informatiques, à l'exception des bibliothèques ; par contre, ils empruntent peu les transports en commun et semblent plus longtemps contraints à vivre au domicile des parents.

Enfin, la mobilité en cours d'études, telle que l'on peut l'appréhender à travers l'enquête, paraît souligner l'attractivité des universités les plus anciennes (en particulier celles de Paris), dont l'offre de formation, à partir du 3^e cycle notamment, reste plus développée que dans les universités de villes nouvelles.

**L'amélioration
de la vie étudiante :
une priorité régionale**

L'amélioration de la vie étudiante figure parmi les principaux objectifs inscrits par l'État et la Région dans le contrat de plan 2000-2006. Des opérations concernant des bâtiments universitaires, des bibliothèques, des lieux de vie étudiante, des résidences collectives, des restaurants... y ont été inscrites à ce titre. Si les enquêtes de l'OVE permettent de dégager quelques attentes globales des étudiants relatives à un ensemble de services, en revanche, la taille limitée des échantillons étudiés n'autorise pas une analyse plus poussée des disparités existant entre les différents sites universitaires. Les résultats de l'enquête spécifique lancée par la Région et confiée à l'OVE auprès de 3 000 étudiants inscrits dans les universités de Paris XIII (Villetaneuse), Cergy Pontoise et Marne-la-Vallée permettront une évaluation plus nuancée localement des besoins et des attentes des étudiants accueillis.

Pour en savoir plus :

- de BERNY C., *Les étudiants franciliens inscrits en université : origine sociale, cursus et modes de vie. Exploitation régionale des enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante 1997-2000*, IAURIF, septembre 2004.
- GRIGNON C., THIPHAINÉ B., «Alimentation et santé – La santé», *OVE Infos*, n° 9, février 2004.
- VOUREC'H R., «Vivre à Paris, vivre en Province – Grandes villes, villes moyennes et petites villes», *OVE Infos*, n° 8, décembre 2003.
- VOUREC'H R., «Loisirs et pratiques culturelles des étudiants», *OVE Infos*, n° 7, novembre 2003.
- GRIGNON C., «Alimentation et santé – Les repas», *OVE Infos*, n° 6, mai 2003.
- AMROUS N., GRUEL L., «Les étudiants jugent la vie étudiante», *OVE Infos*, n° 5, mars 2003.
- THIPHAINÉ B., «Études supérieures et départ du domicile parental», *OVE Infos*, n° 3, septembre 2002.
- THIPHAINÉ B., «Les étudiants et l'activité rémunérée», *OVE Infos*, n° 1, février 2002.
- Site internet de l'OVE : www.ove-national.education.fr

INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Directeur de la publication : François Dugény
Rédactrice en chef : Catherine Grolée-Bramat
Assistée de Sylvie Blondiaux
Article : Corinne de Berny
Dép. démogr. habitat. équip. gestion locale

Conception-réalisation : Studio Iaurif
Diffusion par abonnement :
76 € les 40 numéros (sur deux ans)
Service diffusion-vente Tél. : 01.53.85.79.38
Le numéro : 5 €

Librairie d'Île-de-France : 15, rue Falguière
75015 Paris - Tél. : 01.53.85.77.40
<http://www.iaurif.org>
ISSN 1761-7421